TURKEY RIGHTS MONITOR

Numéro 334 | Date 9-15 novembre

En tant qu'organisation de défense des droits humains, nous suivons de près les violations des droits humains en Turquie. Dans le cadre de ce travail, nous publions chaque semaine un bulletin documentant les violations des droits humains survenues au cours de la semaine. En outre, nous partageons régulièrement des statistiques à jour et des sources classées par catégorie concernant ces cas. Le rapport Turkey Rights Monitor est publié sans interruption depuis 334 semaines consécutives et est partagé avec les institutions, organisations et acteurs concernés par les droits humains. Vous pouvez consulter les informations et statistiques mises à jour sur notre site : https://turkeyrightsmonitor.com/

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 52 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

9 novembre : La police a interpellé 23 personnes à İzmir dans une enquête portant sur des liens présumés avec une organisation de gauche, tandis que des locaux à İstanbul étaient perquisitionnés ; les enquêteurs auraient notamment retenu la participation à une commémoration.

10 novembre : La police a interpellé Yonca Verdioğlu Şık, épouse du député d'opposition Ahmet Şık, pour l'interroger dans une enquête pour espionnage, avant de la libérer le jour même ; le parti de son mari a dénoncé une procédure visant sa famille.

10–13 novembre : Onze personnes ont été interpellées dans des enquêtes sur des liens présumés avec le mouvement Gülen, dont cinq accusées d'aider des familles de prisonniers ; 29 autres personnes ont été interpellées lors d'une opération distincte menée dans 14 provinces.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle n'a été obtenue au sujet de Yusuf Bilge Tunç, ancien employé du secteur public révoqué par décret durant l'état d'urgence de 2016 à 2018 et porté disparu depuis le 6 août 2019, dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées d'opposants au gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

13 novembre : Des travailleurs protestant contre une restriction de l'usage des téléphones portables à l'usine sidérurgique HABAŞ après l'explosion meurtrière du 9 novembre ont été interpellés ; les bilans publiés variaient d'au moins neuf à près de 20 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

9 novembre : La police a interrogé le journaliste İdris Yılmaz au sujet de publications sur les réseaux sociaux concernant une enquête pour corruption ; la publication en cause datait du 6 novembre.

10 novembre : Une nouvelle étape de l'enquête ayant conduit à la prise de contrôle de Halk TV a visé sept personnes, placées en garde à vue ou mises en cause selon les informations disponibles ; l'une était déjà emprisonnée, si bien que le nombre de nouvelles gardes à vue reste incertain.

11 novembre : Un tribunal d'İstanbul a bloqué l'accès à un article du 2 novembre sur des accusations liées à un fonds d'investissement, en invoquant la sécurité nationale.

12 novembre : Des tribunaux turcs ont prononcé des peines de prison avec sursis contre deux journalistes et ordonné l'assignation à résidence de deux autres dans des procédures distinctes liées à leurs activités journalistiques.

12 novembre : Un tribunal a placé en détention provisoire les journalistes Ahmet Erkan Yiğitsözlü et Tuba Demir ainsi que le comptable Servet Topuz, les autorités alléguant des liens financiers avec le mouvement Gülen à partir de recettes publicitaires YouTube et de revenus Patreon ; les intéressés ont contesté ces accusations.

INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET ÉTAT DE DROIT

9 novembre : Un tribunal d'İstanbul a ordonné le placement en détention provisoire de Muhammet Erişen, vice-président de l'autorité turque de régulation bancaire, et de Murat Yönaç, directeur général d'une banque, dans une enquête sur de présumées manipulations de fonds d'investissement et du marché boursier ; les accusations n'avaient pas été jugées.

12 novembre : Un tribunal a remis en liberté Mehmet Pehlivan, avocat du maire d'İstanbul, et sept autres prévenus dans un procès pour corruption impliquant des responsables municipaux ; la procédure se poursuivait.

13 novembre : Une cour d'appel d'İstanbul a rejeté un recours contestant le maintien en détention d'Osman Kavala, malgré les arrêts contraignants de la Cour européenne des droits de l'homme ordonnant sa libération.

CONDITIONS CARCÉRALES

10 novembre : Des organisations d'avocats ont signalé qu'au moins 116 prisonniers avaient vu leur libération conditionnelle retardée par des commissions pénitentiaires en 2026, soulevant des questions sur la transparence de ces décisions ; ce chiffre couvre plusieurs mois et non de nouveaux cas survenus durant la semaine.

13 novembre : Des prisonniers de l'établissement pénitentiaire n° 2 d'Adana ont signalé une quarantaine de cas présumés de tuberculose ainsi qu'un accès insuffisant aux soins et aux mesures de prévention ; les diagnostics et le nombre de cas n'ont pas été vérifiés indépendamment.

DROITS DES FEMMES

14 novembre : Des militantes des droits des femmes ont défilé de Karaköy à Eminönü, à İstanbul, pour demander des enquêtes efficaces sur les féminicides et les décès suspects ainsi que des mesures plus fermes contre l'impunité.

DROITS DE GENRE

11 novembre : Un tribunal a ordonné la remise en liberté de trois membres du conseil de surveillance de l'association LGBTQ+ Kaos GL lors d'une procédure visant des représentants de l'association ; d'autres prévenus sont restés détenus.

12 novembre : Un acte d'accusation a requis jusqu'à huit ans de prison contre la journaliste Tuğba Tekerek à propos d'un article publié précédemment et d'une publication Instagram ; la date exacte du dépôt de l'acte d'accusation n'a pas été vérifiée.

12 novembre : Le parquet a demandé la dissolution de l'association HEVİ LGBTİ+ et engagé des poursuites contre cinq de ses fondateurs concernant ses activités ; la date précise du dépôt de la demande n'a pas été vérifiée.